

# POUR LES COACHING ÉLU.E.S LOCAUX



Par Sonia Thomas-Muller,  
coach certifiée

## Un nouveau service proposé par l'Aric

Pour faciliter la réussite de votre mandat, l'Aric vous propose l'expertise d'une professionnelle de l'accompagnement des élu.e.s, diplômée de l'Université catholique d'Angers depuis plus de 10 ans et élue municipale et intercommunale durant deux mandats.

## Vos missions d'élu.e.s

En tant que **maire ou président/vice-président** d'une intercommunalité vous avez à :

- Porter le projet politique de la collectivité en collaborant efficacement avec les services et les groupes de majorité et de minorité.
- Animer des groupes de travail entre les services, les élu.e.s et les citoyens qui ont chacun leurs filtres pour participer à l'évolution du territoire.
- Exercer le rôle d'élu.e employeur avec une gestion des emplois et des compétences selon le cadre RH de la fonction publique territoriale.
- Développer et entretenir de bonnes relations avec les parties prenantes (intercommunalités, Etat, associations, organismes publics, entreprises).
- Assumer, diffuser et confronter les conséquences des décisions prises.



## Qu'est-ce que le coaching ?

Une méthode d'accompagnement limitée dans le temps destinée à faire évoluer les potentiels d'un individu, voire d'un petit groupe, grâce à l'optimisation des processus, des connaissances, des méthodes d'organisation et de contrôle.

## Pour vous accompagner, une coach certifiée

« Depuis de nombreuses années et auprès d'un public large d'élu.e.s locaux, je mobilise mes connaissances et mes expériences des fonctionnements relationnels **entre les élu.e.s et les parties prenantes des collectivités.** En regardant ensemble chaque situation dans sa globalité et par **une analyse précise et partagée,** nous pourrons définir des hypothèses et orienter vos actions avec sérénité. »

Sonia Thomas-Muller

## Engagement & confidentialité

Sonia Thomas-Muller vous apporte un **soutien inconditionnel** pour vos projets, objectifs et axes de travail et vous aide à les mettre en œuvre en s'appuyant sur des moyens et des techniques efficaces. Une **parfaite confidentialité est assurée** sur toutes les informations échangées pendant les séances qui se déroulent dans un lieu à définir ensemble.

## Les thèmes les + abordés par les élu.e.s

- Initier des relations constructives (dgs, services, groupe majorité, minorité, citoyens...)
- **Impulser de la motivation : donner du sens aux fonctions, aux missions et aux projets.**
- Partager une feuille de route collective avec les parties prenantes de la collectivité sur l'organisation, le fonctionnement, les décisions prises.
- **Conceptualiser la réalisation des budgets en mobilisant les financements nécessaires aux projets.**
- Orchestrer les stratégies de l'élu.e employeur selon les relations, les rôles, les règles, les compétences et la culture de la fonction publique territoriale.
- **Développer une posture de leadership convaincu/convaincant, charismatique et avec des arguments clairs et définis.**
- Construire des projets avec une vision claire, définie et savoir les partager en toute confiance.
- **Équilibrer sa mission dans sa vie et inversement.**
- Engager une réflexion collective sur les mandats à venir.
- **Se préparer à réinvestir une fonction professionnelle.**

PUBLIC CONCERNÉ  
 MAIRES/ADJOINT.E.S  
 PRÉSIDENT.E.S D'EPCI  
 VICE-PRÉSIDENT.E.S D'EPCI



## Comment se déroule un coaching ?

Un premier entretien téléphonique gratuit pour **une prise de contact** afin de préciser vos attentes et de valider votre choix.

Des **séances de travail personnalisées** en présentiel ou en visio selon un planning prévisionnel.

Une **évaluation** à l'issue de l'accompagnement pour mesurer les réalisations avec les objectifs de départ.

## Quel coût pour l'élu.e ?

A la suite de l'entretien téléphonique, la coach vous proposera **un forfait de 3 séances de 2 heures** ou une réponse plus approfondie avec un coaching adapté à votre besoin.

*[Ce coaching me permet, dorénavant, d'appréhender l'exercice de mon mandat avec davantage de confiance et de sérénité...]*

Maire d'une commune bretonne de 7500 habitants

**Pour en savoir +**

Contactez l'Arïc au 02 99 41 50 07 /

info@aric.asso.fr